PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR STAPS
Séance 17 octobre 2022

M. Lionel CROGNIER, directeur de l'UFR STAPS ouvre la séance à 18h15
Catherine Lhuillier est désignée secrétaire de séance.

Présents avec voix délibérative:

- BOUCHET Patrick
- ASSADI Marianne
- BRUCHON Florence
- CAMPO Mickaël (via TEAMS)
- GAVEAU Jérémie
- LECA Raphael
- BAVEREL Elise
- WAKRIM Florence
- LEPERS Romuald (via Teams)
- MARTIN Alain (via Teams)
- BEAUJOIN Laure
- JOUFFROY Alexis
- QUATREPOINT Gérard
- ROZOY Charles (via Teams)
- ANDRE Pascale (en remplacement de M.LIEMANS)

Absents excusés ayant donné procuration :

- NICOLAS Michel – procuration donnée Patrick BOUCHET
- PAPAXANTHIS Charalambos - procuration donnée à Alain MARTIN
- POZZO Thierry – procuration donnée à Romuald LEPERS
- BRETIN-MAFIULETTI Karen – procuration donnée à Mickaël CAMPO
- DELEY Gaëlle – procuration donnée à Jérémie GAVEAU
- JACQUET Alexandra – procuration donnée à Elise BAVEREL
- LAPLACE Pascale – procuration donnée à Florence WAKRIM
- RENIER Jean-Jacques – procuration donnée à Gérard QUATREPOINT

Absents excusés:

- LELIEVRE Stéphane
- TOMASELLI Claire (Ville de Dijon)
- PIAN Jean-Yves (plus en fonction au Grand Dijon)
- PINTO Jérémy (CUCM)
- WADE Cheikh-Tidiane (UFC-UPFR25)

Invitées présentes :

- DUTHU Lucie
- LHUILLIER Catherine (R.A. UFR)

Sur 35 membres du conseil avec voix délibérative : 15 présents (dont 4 à distance) + 8 absents ayant donné procuration, soit un total de 23 votants.

POINT 1 : Approbation du PV de la séance du 23 juin 2022

➲ **PV de la séance du conseil du 23 juin 2022 approuvé à l'unanimité**

POINT 2 : Informations générales données par le directeur de l'UFR

- **Les 300 ans de l'uB** :

- Lionel Crognier rappelle que l'université de Bourgogne fête ses 300 ans tout au long de l'année avec une journée particulière le 26 septembre, date de naissance de l'uB. Différentes festivités et manifestations ont eu lieu et notamment un défilé en toges des enseignants représentants les

différentes composantes. En tête de cortège, se trouvaient le Président de l'uB et le Recteur d'Académie.
L'ouvrage de Gilles Bertrand, ancien Président de l'université, sur l'histoire de l'université de Bourgogne, édité par les EUD, est cité par Lionel Crognier qui se propose de l'offrir aux membres externes du Conseil d'UFR. Elise Baverel objecte que le livre, à sa connaissance, est épuisé. L. Crognier espère le lancement d'une nouvelle édition.

- **Sortie de l'uB de la COMUE :**

Le Conseil d'administration de l'uB a, par délibération du 1er septembre 2022, approuvé par 21 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions et 1 refus de vote la sortie de l'uB de la COMUE.
Deux motifs principaux ont été avancés pour cette décision :

- « L'absence de validation par les tutelles étatiques de la proposition de double siège social » (Dijon et Besançon).
- « Les difficultés stratégiques et structurelles rencontrées dans le cadre de la COMUE UBFC » qui se sont traduites en 2021 par la perte du label ISITE.

La délibération du CA indique que l'université souhaite « s'engager dans la construction d'une nouvelle forme d'organisation de la politique de site, dans le respect des dispositions du code de l'éducation et en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de la région Bourgogne Franche-Comté ».

- **Plan sobriété énergétique et fresque du climat**

Une lettre en date du 24 sept 2022 du Ministère de l'Enseignement Supérieur invite les universités et le réseau des Crous à élaborer un plan sobriété énergétique avec pour objectif une réduction des consommations de 10% en deux ans. Une 1ère ébauche est à adresser au Rectorat pour fin octobre, le plan définitif pour fin décembre. Un cadre de réflexion et de plans d'action sont indiqués, le pôle patrimoine est impliqué sur l'analyse des coûts énergie. Pour l'instant, les composantes n'ont pas eu de directives ni de lignes de conduites ni de connaissance d'un pilote désigné.
La fresque du climat, projet qui vise à sensibiliser les étudiants aux problématiques écologiques, est portée pour notre composante par Pierre Clos (post-doc). Une enveloppe financière est dédiée à la rémunération des animateurs d'ateliers, à raison de 3h équivalent TD par séance d'animation.

- **Report des scrutins pour les élections des conseils de composantes**

Par courrier en date du 23/09/2022, le Directeur général des services a informé que les mandats des différents membres élus dans les collèges représentés dans les conseils de composante, seront prolongés de 8 mois. Durant la période Covid, des scrutins ont été décalés dans le temps, si bien que tous les collèges et conseils de composantes ne sont plus à renouveler aux mêmes dates. Pour recaler un calendrier unique des scrutins, il est nécessaire d'avoir une année « blanche » pour repartir en 2023 sur le calendrier habituel : notre conseil sera donc renouvelé totalement à l'automne 2023 (et non en 2022 comme prévu initialement). Dans la foulée, le nouveau Conseil élira le futur directeur de la composante.

- **Evaluation HCERES**

Le 18 octobre, 3 experts de l'HCERES vont auditionner la Licence ES et le Master MS dans le cadre de l'évaluation de nos formations :

- Pour la licence, seront entendus Philippe Gandrey, Nicolas Babault et Lionel Crognier.
- Pour le master Management du Sport seront auditionnés Patrick Bouchet et François Weckerlé.

Les 2 auditions se dérouleront de 15h45 à 16h45 simultanément. Il s'agit de répondre aux questions qui font suite à l'examen des dossiers déposés sous NUXEO.

- **Relations internationales**

  - Dans le cadre du programme FORTHEM, Elizabeth THOMAS et François WECKERKE ont effectué un voyage d'études en Finlande et en Norvège du 9 au 15 octobre, accompagnant une délégation de la Présidence. Ils sont revenus avec des idées sur un retour d'expérience de deux pays aux pratiques pédagogiques différentes des nôtres (approche compétences, classement PISA, bien-être au travail...). Ils feront un bilan lors du prochain conseil.
  - Au sujet de la convention avec le City University College (Athènes) qui avait reçu un avis favorable du Conseil, quelques modifications sont à effectuer, suite à l'examen de la convention par le pôle des relations internationales : la durée de la convention sera de 2 ans et non de 4 comme proposé initialement car on ne connaît pas encore la nouvelle offre de formation qui sera accréditée dans 2 ans. Les autres modifications concernent des précisions à apporter sans modifier le fond de la convention.

- **Travaux en cours ou en projets**

  - La réfection des sanitaires (douches et WC côté bureaux administratifs) devrait être réalisée avant la fin de l'année. Les 2 WC seront transformés en un seul dans le but de l'adapter pour une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
  - Les volets de la salle 209 détériorés ont été remplacés par des stores manuels.
  - Les travaux de la salle 108 sont achevés et peuvent ainsi accueillir dans de bonnes conditions les étudiants de la Licence Pro GPSAC, déplacée du Creusot vers Dijon.
  - L'amphithéâtre Santona subit actuellement d'inquiétantes dégradations au niveau du plafond : le défaut d'étanchéité du toit provoque des infiltrations d'eau. La réfection complète de l'étanchéité du toit fait l'objet d'un devis de travaux que le pôle patrimoine va lancer au plus vite. Le pôle a été informé sur l'urgence de ces travaux à mener.

- **S.O.P. 2023**

  L'UFR STAPS accueillera le 27 octobre Quentin Fillon Maillet (5 fois médaillé olympique de biathlon lors des derniers JO d'hiver) avec son entraîneur Nicolas CHOUARD et un autre entraîneur d'aviron, Alexis BESANCON. Les deux entraîneurs sont d'anciens étudiants de l'UFR STAPS de Dijon, présents dans les années 90.
  Le comité de pilotage de la SOP 2023 qui se déroulera du 3 au 8 avril 2023 est installé. La salle multiplex est déjà réservée du 5 au 8 avril pour accueillir le public qui sera sensibilisé aux thématiques de l'inclusion et des para-sports.

- **Informations diverses**

  - Lionel CROGNIER fait part de son regret de voir l'UFR STAPS trop souvent oubliée par ses partenaires dans les invitations à participer à des réunions de travail et de réflexion sur des projets structurant concernant le sport et l'activité physique et son rôle sociétal. L'UFR est un acteur professionnel du sport qui peut apporter son expertise et qui est très concernée par les questions abordées. Lors de la dernière réunion à Nantes de la C3D, il est apparu à Lionel Crognier que certaines UFR STAPS semblaient plus avancées dans la constitution de partenariats avec les institutions locales par exemple.
  - RH enseignants : L. Crognier informe que, suite au recrutement dit « au fil de l'eau » de juillet, Hervé ASSADI a été retenu comme MCF, dans le cadre de la campagne d'emplois STAPS Oubliés,

portée par la C3D Staps, décision validée en CA de l'uB. Il changera de statut à compter du 1/11/2022.

- La campagne de recrutement pour pourvoir le poste laissé vacant par Pascale ROZOY, parti à Angoulême (mutation), est en cours.

POINT 3 : BUDGET INITIAL 2023

Le sujet a été inscrit à l'ordre du jour dans l'idée que le BI 2023 pourrait être présenté au Conseil. Compte tenu des délais contraignants pour le construire, il ne sera finalisé au mieux qu'à la date butoir de retour fixé par le pôle finances. En l'occurrence, le BI ne sera achevé que le 18/10. Il est maintenant impossible de présenter le BI dans les conseils de composante avant les remontées au pôle finances, les délais accordés étant trop courts.
Catherine Lhuillier s'engage à faire une présentation aux membres du conseil lors d'une prochaine séance et explique que l'avis du conseil ne portant pas sur les dotations mais sur la manière dont les moyens sont répartis et alloués, les propositions de modification budgétaire émises par le Conseil d'UFR, pourraient être prises en compte, soit par des mouvements internes, soit au BR s'il devait y avoir des changements de masse.
En attendant, Mme Lhuillier fournit pour information, aux membres du conseil, un document présentant l'évolution des dotations notifiées pour 2023 : pour le fonctionnement de l'UFR, pour celui de chacun des laboratoires (CAPS et PSYDREPI) et pour la charge d'enseignement.

POINT 4 : CONVENTIONS

Les membres du conseil ont à se prononcer sur 5 conventions et une annexe financière. Elles concernent toutes des interventions de partenaires pour des actions pédagogiques :

- Convention 2022-2023 avec J2L CONSEIL avec un engagement financier de 15 400 €
- L'annexe financière 2022-2023 à la convention passée avec DBR formation pour 1 200 €
- Convention avec un nouveau partenaire : Football Ecologie France pour sensibilise les étudiants du DEUST option football aux enjeux écologiques de cette pratique.
- 3 conventions de partenariat pour des interventions de professionnels dans les séances pratiques de la formation L3 APAS :
    - ACODEGE (Service d'Accueil de Jour Chantournelle)
    - PLURADYS
    - Comité départemental handisport

➔ **Les 5 conventions et l'annexe financière DBR sont approuvées à l'unanimité**

POINT 5 : TARIFS

Les membres du Conseil sont invités à donner leur avis sur :

- Le versement de 2 subventions pour des associations étudiantes : une subvention de 2 000 € pour l'ASUB et une pour le BEDAPS de 1 500 €
- Un don de 12 500 € de la part de la Société de gérontologie de l'Est pour participer au financement du travail de Lucia BRACCO, doctorante au laboratoire CAPS, dont la thèse porte sur les effets du Tango sur les personnes âgées affectées de troubles neurocognitifs.

- La sortie d'inventaire d'un conteneur à mettre au rebut, d'une valeur d'achat en 2004 de 1 521.30 €. Le conteneur est à remplacer, il est installé sur la base nautique d'Arc sur Tille et sert d'entrepôt aux équipements nautiques.

➔ **Les versements de subvention, le don et la sortie d'inventaire sont approuvés à l'unanimité**

QUESTIONS DIVERSES

Lionel CROGNER donne la parole à Florence BRUCHON qui souhaite aborder des questions relatives à l'usage et l'entretien des locaux.
Elle fait constat d'incivilités des usagers : ne pas s'essuyer les pieds à l'entrée des bâtiments, ne pas nettoyer les micro-ondes mis à disposition, laisser des tables de salles de cours sales...Elle invite à rappeler aux étudiants les règles de propreté.
Il est fait constat que la cafétéria STAPS est engorgée, que les étudiants ont un temps court pour déjeuner et peuvent s'installer dans les communs pour manger. Ils génèrent des déchets volumineux (emballages d'alimentation, canettes...) avec des poubelles en nombre insuffisant et souvent trop petites. La question du tri sélectif est posée, y compris dans les salles de cours bien qu'il soit rappelé qu'il est interdit d'y manger.
Une réflexion va être menée :
- pour trouver de nouveaux espaces collectifs afin d'offrir quelques places supplémentaires pour se poser et déjeuner
- pour trouver une solution à la gestion des déchets. La réflexion doit être engagée avec l'entreprise chargée de l'entretien des locaux et avec le service « campus durable » en charge de la gestion des déchets sur le campus.

Constat est également fait que les étudiants qui se déplacent en trottinettes, entreposent ces dernières en salles de cours. Cela commence à poser problème. Il est mis en évidence que les vols fréquents des deux roues garées sur les blocs adaptés, avec des antivols, dissuadent les étudiants de laisser leur trottinette à l'extérieur. Il faudrait des locaux adaptés que nous n'avons pas et ce besoin qui s'exprime certainement sur l'ensemble du campus, n'est pas jugé prioritaire pour des raisons budgétaires et de gestion, par la direction générale des services. En attendant, nous ne pouvons que tolérer la présence des trottinettes en salle de cours en demandant à tout le moins à leur propriétaire de les placer là où elles gênent le moins et à les plier.

Enfin, Florence Bruchon évoque la difficulté qu'elle a eue pour gérer l'accessibilité de ses cours sur PLUBEL. Cela lui a nécessité de paramétrer sur la plate-forme, la création de 17 groupes (L1). Elle s'interroge sur son rôle dans cette tâche qui bénéficiera par la suite à tous les enseignants qui auraient à déposer des ressources pour les 17 groupes. On l'invite, pour l'avenir, à solliciter ses collègues pour partager le travail de création des groupes.

Lionel Crognier remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 20h00.

Fait à Dijon, le 28/10/2022

Le Président du Conseil

Lionel CROGNIER

La secrétaire de séance

Catherine LHUILLIER